

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/FD/FR/23/AUT/112

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Vente gâteaux et boissons non alcoolisées durant l'année scolaire 2023-24

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association Les Etoiles de la Grive– 12 route de Lyon – La Grive – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser une vente de gâteaux et boissons non alcoolisées au niveau du parc du citystade de 16h00 à 18h00 les vendredis suivants :

- 24 et 31 mai 2024,
- 7, 14 et 21 juin 2024
- 5 juillet 2024.

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 13 mai 2024

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

